

Pour chaque salarié, le gestionnaire du contrat de travail est le garant de la mise à jour de sa situation individuelle et du respect des règles pour produire la « bonne paie ». Aucun détail n'échappe à la vigilance de ce spécialiste en ressources humaines, à l'éventail de compétences insoupçonné.

Une mutation, une naissance, un déménagement, un détachement en région... Chacun de ces événements donne lieu à des déclarations via le portail e-Toile RH du Groupe. Des changements qui se traduisent par des évolutions dans le contrat de travail du salarié, voire sur la fiche de paie. Mettre à jour et consolider ces informations, c'est la mission principale des gestionnaires du contrat de travail. Au pôle GCT¹ de Nancy, dédié à la direction Commerce d'EDF, ils sont une quarantaine à assurer le suivi de dossier des salariés. « Le contrat de travail est au cœur de la relation d'un salarié avec son entreprise », résume Christophe Vedrine, responsable de l'équipe GCT. C'est à nous de gérer les événements, en y appliquant les spécificités de chaque direction ou métier d'EDF. De plus, le statut national des IEG² accorde des dispositions particulières qu'il faut maîtriser, en complément du droit du travail. Il faut également rester en veille sur les transformations de la direction Commerce (regroupements de services, évolutions de marché), susceptibles de produire des effets sur les données de

la fiche carrière. Ainsi chaque mois, primes, sursalaires, remboursements de frais, évolutions de situations professionnelles ou personnelles et autres éléments de rémunération reclament un traitement individualisé.

GARANTS DE LA VIE DU CONTRAT DE TRAVAIL

En contact avec de nombreux autres services de l'entreprise et interlocuteurs externes (comptabilité, juridique, caisses de retraite, etc.), les gestionnaires veillent à l'application des réglementations relatives à la situation administrative de chaque salarié. Leur métier est, de fait, très technique : « Nous renseignons et contrôlons tous les éléments de la fiche de paie, de la carrière et de la situation familiale d'un salarié », précise Lara Matteoni. Cette gestionnaire de l'équipe de Nancy se passionne pour son activité, à l'abri de la routine. A condition, prévient-elle, d'avoir « la fibre RH » nécessaire pour documenter des dossiers et s'y replonger quand, par exemple, l'absence d'un justificatif bloque l'attribution d'une prime. D'où l'importance du lien établi avec

les salariés, eux-mêmes tenus d'informer le service de tout événement les concernant.

« À suivre les salariés, on en vient à bien les connaître et ce, même si nous ne sommes pas en proximité géographique, confie Lara Matteoni. Ils nous sont reconnaissants d'être aussi attentifs à leur situation et à leur parcours professionnel ! ». C'est une forte responsabilité, ainsi qu'une source de satisfaction, assure Christophe Vedrine : « Nos missions nous demandent d'être en constante adaptation, notamment en termes de systèmes d'information. Nous venons d'ailleurs de finaliser la numérisation des dossiers des salariés et nous sommes en train de nous préparer à l'arrivée d'un nouveau logiciel de paie. Au-delà de sa rigueur administrative, nous exerçons un métier réellement humain, tant il touche à la vie professionnelle et personnelle de chaque salarié. » La gestion des fiches de paie, c'est aussi payant humainement. ■

- 1- Gestion du contrat de travail.
2- Industries électriques et gazières.

LES GARDIENS DE LA PAIE



Reportage photo : Stéphanie Hartar/EDF



L'équipe de Christophe Vedrine échange pour résoudre les cas les plus complexes.



PLUS DE 4000 CONTRATS DE TRAVAIL

Au niveau national, les activités de GCT de la direction Commerce d'EDF sont traitées par trois équipes, situées à Nancy, Nantes et Marseille. Celle de Nancy gère les salariés de la direction Commerce (hors cadres dirigeants et cadres supérieurs) des régions Île-de-France, Est et Nord-Ouest. À ce titre, elle assure la gestion de plus de 4000 contrats de travail. D'autres agences, toutes rattachées au CSP RH (centre de services partagés, entité de la direction des Services partagés d'EDF), proposent les mêmes services à toutes les autres directions de l'entreprise.

